

Comment rembourser sur la carte bancaire?

1) Achat réalisé sur le web

Si vous utilisez notre partenaire Ogone, il vous suffit d'activer le fournisseur de service de paiement MOTO sur la filière dans laquelle vous souhaitez effectuer le remboursement, renseigner le numéro epc dans les points de ventes susceptibles de rembourser ces transactions web, et choisissez le mode de paiement Refund Requested pour lancer le remboursement. Plus d'informations sur la page [Remboursement immédiat sur carte de crédit \(Ogone\)](#)

2) Achat réalisé via TPE

- **TPE autonome** : le TPE n'est pas connecté à SecuTix. Il faut avoir une carte commerçant, fourni par votre acquéreur. L'action de remboursement se réalise directement sur le TPE. Dans SecuTix, utiliser un mode de règlement CB de type externe (ou autre mode de règlement de type externe) pour enregistrer correctement le remboursement.
- **TPE embarqué** : le TPE est connecté à SecuTix mais peut fonctionner sans. Dans SecuTix choisir le même mode de paiement pour le remboursement que celui ayant servi au paiement initial. Le TPE demandera alors l'insertion de la carte commerçant fournie par l'acquéreur, avant d'inviter à insérer la CB du client.
- **TPE intégré** : le TPE est connecté à SecuTix, et ne peut pas fonctionner sans. Dans SecuTix choisir le même mode de paiement pour le remboursement que celui ayant servi au paiement initial. Le client sera alors invité à insérer sa CB pour finaliser l'opération de remboursement. (Comme le TPE ne peut pas fonctionner sans SecuTix, les restrictions concernant les cartes commerçants sont généralement retirées, permettant de gérer facilement ces remboursements.)